



Mairie déléguée de TORTISAMBERT
1737 route de Tortisambert
Tortisambert
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

ARRÊTÉ N°78/2026/AT

ARRETE DU 07 mai au 18 mai 2026
Arrêté de circulation

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de TORTISAMBERT,
Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de SAS TOFFOLUTTI domiciliée 2 rue Rembrandt Bugatti à MOULT
CHICHEBOVILLE chargée de réaliser des travaux de voirie.
Considérant que les travaux doivent commencer le 7 mai 2026.
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique et pour la
nécessité de travaux importants,
Vu l'intérêt général,

A R R E T E

- Article 1er :** La route sera barrée sur la Route départementale n°110 à Tortisambert de 7h30 à 18h30
- Article 2 :** La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.
- Article 3 :** Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, Monsieur le policier municipal, ainsi que le demandeur.

Fait à Tortisambert, le 29 avril 2026

Le Maire délégué,
Jean-Claude BÉNARD

